

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

**N°2019/43**

**Objet : Territoire d'industrie**

**Chapitre 8.8 Environnement**

L'an deux mille dix-neuf, le 13 novembre, à 15h00, le comité syndical du syndicat mixte d'aménagement et de développement de Serre-Ponçon s'est réuni en séance ordinaire dans les locaux du centre culturel le XXème, à Savines le lac, sous la présidence de Monsieur Victor BERENGUEL, Président.

### Séance du 13 novembre 2019

Date de convocation :  
30 septembre 2019

**NOMBRE DE MEMBRES :**  
Effectif statutaire :24  
(32 voix)  
En exercice : 24 (32  
voix)  
Membres présents : 15  
(20 voix)

Membres présents  
Vote(s) pour 15 (20 voix)  
Vote(s) contre 0  
Abstention(s) 0

Secrétaire de séance :  
Jessica GUIARD

Auxiliaire de secrétaire de  
séance :  
M. Christophe PIANA

### Etaient Présents :

**M. Victor BERENGUEL**, Président ; **M. Marc VIOSSAT**, Vice Président ; **M. Jean CONREAUX**, Vice Président ; **M. Christian DURAND**, Conseiller Syndical, **M Jean BERNARD**, Rapporteur du budget ; **Mme Jessica GUIARD**, Conseillère syndicale ; **M. Yves LELONG** Conseiller syndical suppléant de M. Raymond HONORE ; **Mme Valérie GRENARD**, conseillère syndicale ; **M. Georges GAMBAUDO**, Conseiller Syndical ; **M. Patrick PERNIN**, Conseiller Syndical ; **M. Jean Michel TRON**, Conseiller Syndical ; **Mme Agnes PIGNATEL**, Conseillère Syndicale, **Mme Carole CHAUVET**, Conseillère Syndicale, **Mme Ginette MOSTACHI**, Conseillère Syndicale ; **M. Joël BONNAFFOUX**, Conseiller Syndical.

### Etaient représentés et excusés :

M. Raymond HONORE représenté par Yves LELONG  
M. Roger MASSE, Mme Valérie ROSSI, M. Jean-Michel PAYOT, M. Pierre VOLLAIRE

### Etaient invités et présents :

M. Christophe THIEUBAULT, M. Thierry ALLAMANO, Denis NOGUIER, Christian ROMAN, Olivier PELLOQUIN

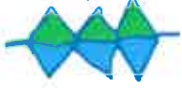
### **Exposé des motifs :**

Le Président indique à l'assemblée que l'initiative « Territoires d'industrie » s'inscrit dans le cadre d'une stratégie de reconquête industrielle et de développement des territoires. Elle vise à mobiliser de manière coordonnée les leviers d'intervention qu'ils relèvent de l'État et de ses opérateurs, des collectivités territoriales et de leurs établissements publics ou des entreprises, au service de l'industrie et de leur territoire.

Cette nouvelle approche repose sur plusieurs principes :

- un principe de ciblage visant plus spécifiquement à soutenir les entreprises sur chacun des territoires à forts enjeux industriels identifiés dans le cadre de cette initiative ;
- un principe de gestion décentralisée, qui s'inscrit dans le cadre des compétences économiques des régions et des intercommunalités. Les projets devront d'abord être proposés, construits et animés par les acteurs locaux : industriels, maires, présidents d'intercommunalités au service d'une approche « du bas vers le haut ».

Sur proposition de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, le territoire de la Haute Vallée de la Durance (Intercommunalités du Briançonnais et de Serre-Ponçon) a été désigné comme « Territoire d'industrie » lors du Conseil national de l'industrie du 22 novembre 2018.



Le Président précise avoir déposé deux fiches « projet » visant d'une part le développement d'une filière nautique « industrielle » (essais, marketing...) par la sécurisation de l'accès à l'eau (cale de mise à l'eau de la Baie Saint-Michel) et d'autre par la création d'une filière industrielle de production et de commercialisation de terre de jardin à partir de la nite présente en queue de retenue de Serre-Ponçon.

Seule la seconde fiche a été retenue comme première priorité par les services instructeurs de la Région.

Ce projet vise à répondre à deux objectifs principaux :

- ✓ Favoriser l'implantation d'une filière industrielle liée à l'exploitation d'une ressource locale et abondante,
- ✓ Développer des solutions innovantes pour réduire la nuisance des phénomènes de vents de sable sur les populations riveraines du bout du lac.

Par suite, il est proposé la délibération suivante.

#### VU :

- L'arrêté interpréfectoral n°05-2019-05-13-004 13 mai 2019 portant modification des statuts du S.M.A.D.E.S.E.P. ;
- Le projet de contractualisation en cours de formalisation entre la CCSP, la CCB, l'Etat et la Région Sud dans lequel s'inscrit la démarche ;

#### CONSIDERANT :

- La nuisance occasionnée par les vents de sable ;
- La mobilisation active du S.M.A.D.E.S.E.P. pour traiter de cette problématique ;
- Les essais concluants réalisés par la Société Routière du Midi pour produire de la terre de jardin ;

#### Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, réuni le 14 octobre 2019 :

- **APPROUVE** le projet tel qu'exposé par Monsieur le Président, ainsi que la fiche projet annexée à la présente délibération,
- **AUTORISE** le Président, en tant que maître d'ouvrage de l'opération, à défendre ce projet auprès des instances institutionnelles et à signer tous documents nécessaires à sa bonne réalisation,
- **L'INVITE** à formaliser par voie conventionnelle le partenariat que ce projet implique, notamment en termes de répartition équilibrée de l'autofinancement du programme, avec la Société Routière du Midi et EDF,
- **PREVOIT** de consacrer un montant de 50 000 € HT à la phase d'étude, après avoir obtenu l'accord formel des parties prenantes au contrat « Territoire d'industrie ».

Ainsi fait, les jour, mois et an susdits,  
Pour extrait conforme,

Le Président,

Victor BERENGUEL

